

**Annexe - Liste des adaptations validées en Comité Stratégique de la conduite du changement – 6 septembre 2013
Contrat de co-développement 2012-2014**

1/ AVIS DU COMITE STRATEGIQUE SUR DES ADAPTATIONS DONNANT LIEU à SUBSTITUTION

Communes	num	Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires
Blanquefort	15	Avenue du Général de Gaulle : section Salle de Breillan-rue St Ahon	<u>Descriptif initial</u> : requalification de la voie (section Salle de Breillan-rue St Haon). La Cub s'engage à la réalisation de l'avant projet et des travaux. <u>Estimation initiale</u> : 800 000 euros	Demande de la commune en date du 22/05/2013. Compte-tenu d'un changement de programme (déconstruction de la voie pour diminution du gabarit) et d'une sous estimation initiale importante amenant un surcoût sur cette opération par rapport à l'estimation initiale Codev (800 000 €), la ville sollicite d'affecter à cette action les crédits de l'action n° 18 « Continuité cyclable vers Parempuyre » qui ne pourront pas être consommés sur ce contrat (Estimation initiale de 1 800 000 Euros). <u>Proposition de substitution</u> : - sur la fiche action 18 « Continuité cyclable vers Parempuyre » modifiée : Section 1 « Rivière-limite de Parempuyre » : les travaux seront réalisés en fonction de la levée de l'ensemble des préalables fonciers. Section 2 Jean Duvert/rue de la Rivière sont maintenus la poursuite de l'étude d'un nouveau tracé, la levée des préalables fonciers (dont acquisitions) Estimation nouvelle du projet : 850 000 Euros - <u>Fiche action n°15 modifiée</u> : « Avenue du Général de Gaulle : section Salle de Breillan-rue St Ahon » : une fois l'Avp validé par la Ville et prise de la Cdf, les travaux seront réalisés en 2014 Estimation nouvelle de l'action : 1 750 000 € TTC.	Cette continuité cyclable comprend deux sections : - section 1 : Rue de la Rivière/limite de Parempuyre ; Section 2 : Jean Duvert/Rue de la Rivière où des difficultés et des exigences en matière d'acquisition avec un propriétaire entraîneraient un surcoût trop important. Sur cette section 2, un autre tracé est donc à l'étude.
Blanquefort	Nvelle fiche	PPBE	La directive européenne du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement impose aux communes des agglomérations la réalisation de cartes de bruit stratégiques prenant en compte les bruits liés aux infrastructures routières et autoroutières, ferroviaires et aériennes ainsi que ceux liés aux activités industrielles. Sur le territoire de la Cub chaque commune doit réaliser un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Comme elle l'a déjà fait pour la réalisation des cartes de bruit, la Cub s'engage à travers cette action à assister techniquement la commune dans l'élaboration de son PPBE.	Courrier de la commune en date du 7 mai 2013 sollicitant la réalisation d'un PPBE par la Cub. Planning de l'action : fin 2013 et 1 ^{er} semestre 2014 <u>Proposition de substitution de l'action n°20</u> : Tourisme – étude de produit – résidence ouvrière -Abandon-	
Bordeaux	nvelle fiche	Etude de voirie secteur Lauzun aux Aubiers	Faisant suite à l'étude pré opérationnelle sur le secteur des Aubiers (Fiche action n°5) et en lien avec la réalisation de l'lot témoin 50 000 lgts « Clairière du Lac », besoin des études AVP voirie. Planning de l'action : début de l'action mi 2013	Demande de la commune du 22 juillet 13 : Nature de la demande : réalisation des études avant projet de la voirie Lauzun. <u>Proposition de substitution</u> : Fiche action n° 144 Cours Balguerrie Stutzenberg, réalisation d'une étude préliminaire, abandon de la réalisation de l'étude préliminaire.	
Bordeaux	Fiche 135	Accès ouest au stade	Étude et travaux pour la requalification du boulevard des expositions avec financement 50% codev et 50% Fic Bordeaux..	Demande de la commune en date du 20 août 13 : Demande de la mise en service de façon pérenne l'ancien boulevard du parcs des expositions dans le cadre des accès du nouveau stade. Estimation dépense Cub sur la durée du contrat = maximum 400K€ soit 200K€ sur le Fic de Bordeaux et 200K€ sur le codev <u>substitution proposée</u> = fiche action n°108 jardins partagés : abandon fonds de concours sur 2013 et 2014 (estimé à 120 000€)	
Conon	nvelle fiche	Etude préliminaire eaux pluviales secteur Rue Maréchal Foch	Demande de réaliser une étude préliminaire relative au problème d'inondation par les eaux pluviales du secteur de la rue maréchal Foch. Planning de l'action : 2014	<u>Proposition de substitution</u> : Fiche action n° 26 : Palmer/Morlette : aménagement de la rue A.Briand à V.Auriol, abandon de la réalisation de l'étude préliminaire. Fiche action abandonnée.	
Mérignac		Fa 14 " Réaménagement du centre de Beutre"	Une erreur de chiffrage sur cette action a fait évoluer le coût de 1 240 242 € à 2 134 901 €.. Afin d'absorber ce surcoût conséquent, plusieurs pistes d'économie ont été validées par la commune : - économie sur les matériaux et révision du programme (suppression d'une des 2 voies vertes) - mobilisation du FIC eau pluviale de 228 000 € et du FIC voirie à hauteur de 300 000 € - substitution avec la fiche action n°38 « Avenue François Mitterrand requalification entre Kaolack et échangeur 12 » à hauteur de 570 000 €.	<u>Proposition de substitution</u> : -fiche n°38 « Avenue François Mitterrand - requalification entre Kaolack et échangeur 12 », fiche action abandonnée	

Communes	num	Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires
Pessac	10	Soutien au Pôle image centre ville	Descriptif initial : Le pôle image consisterait à regrouper divers lieux culturels municipaux tels que l'artothèque, l'espace image histoire et utiliser l'espace public comme support à l'image. Ce pôle image serait situé dans le centre ville. La Cub s'engage sur un soutien à hauteur de 12 500€ pour l'année 2012.	Revue de contrat de juillet 2013 : Demande de la commune pour un financement sur 2013 et 2014 soit 25 000€ supplémentaires Proposition de substitution ville/Cub = fiche action n°62 « Résorption des zones de carence en matière d'accès Internet haut débit », dans la mesure où la commune dispose de son propre conventionnement avec France Télécom	
Pessac	41	Étude pôle intermodal gare de l'Alouette	Descriptif initial : Réaliser une étude préliminaire	Demande de la commune par courrier le 20 mars 2013 : Poursuivre les études sur la fiche action n°41 jusqu'à l'AVP <u>Proposition de substitution</u> = Réduction du niveau d'étude sur la fiche action 14 « Site 50 000 logements - Entrée de ville Ouest Alouette » Réalisation des esquisses de faisabilité (pour alimenter les réflexions qui se poursuivent sur ce secteur, côté SPL notamment) et ne pas faire l'AVP comme prévu initialement En contrepartie : Augmentation du niveau d'étude sur la fiche action 41 « Etude pôle intermodal gare de l'Alouette » (dans sa globalité) jusqu'à AVP	